

Règlement intérieur TAEKWONDO USCA

Saison 2024-2025

1 – Tout élève doit avoir effectué la partie administrative pour participer aux cours.

A savoir :

- ✚ Remplir la fiche d'adhésion USCA
 - ✚ Avoir réglé :
 - La cotisation annuelle Usca
 - La licence de taekwondo auprès de la fédération
 - Le passeport (si compétition prévue)
 - Le règlement du premier trimestre et les règlements anticipés des deuxième et troisième trimestres
- Les modalités de règlement sont disponibles au secrétariat

Les tarifs 2024-2025 (susceptibles d'évoluer si la fédération change leur tarif)

Licence		36 €
Licence babies(-5ans dans l année)		21 €
Passeport		22 €
Cotisation Usca annuelle	+16ans	20 €
	+9ans	10 €
	-10ans	5€
Cours babies (-6ans)	Mercredi 16h30	40 € le trimestre (120 € année)
Cours	Autres créneaux	80 € le trimestre (240 € année)
	(1 à 3 cours possible)	

2-Les horaires du taekwondo Saison 2024-2025

- ✚ MARDI / JEUDI :
 - 18h-19h : Elèves 7-10 ans
 - 19h-20h : Elèves +10 ans et Adultes
- ✚ MERCREDI
 - 16h30-17h30 : Babies
 - 17h30-18h30 : Elèves 7-10 ans
- ✚ VENDREDI
 - 17h00-19h00 : Elèves +10ans et adultes

3-Tout participant doit attendre la présence du professeur avant de rentrer dans la salle ou se faire connaître au secrétariat si celui-ci est ouvert

Les vestiaires sont à votre disposition pour se changer

Rien ne doit être stocké dans la salle de sport afin d'éviter tout encombrement pouvant provoquer un accident

4- Tout participant doit avoir son matériel pour les séances :

- Dobok obligatoire
- Protège Tibia et Avant-bras recommandés
- Casque et plastron recommandés et **obligatoires pour entraînement compétition**
- Mitaines et pitaines si demandées par le professeur

Ce matériel peut être commandé auprès du secrétariat avec paiement à la commande (Voir tarifs et disponibilités au secrétariat)

5-Tout participant à une compétition devra assumer les frais liés au déplacement. Si le déplacement a lieu sur le continent, seul le billet d'avion (tarif résident) sera pris en charge par l'USCA.

Les réservations d'hôtels et les repas seront à la charge des parents. Ils pourront cependant être pris en charge lors de la compétition mais devront être remboursés à l'issue par la famille du participant.

Je soussigné _____

Agissant en qualité de (père, mère, tuteur, participant, etc) _____

Pour l'élève _____

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du taekwondo pour la saison 2024-2025 et m'engage à le respecter tout au long de la saison.

Fait à AFA, le